

Faut-il réformer le métier d'enseignant ?

Interview de Marie-Caroline Missir pour l'AEF, septembre 2011

AEF : La réforme du métier enseignant est présentée à droite comme à gauche comme l'une des mesures susceptible de faire changer l'école. Les enseignants et la façon qu'ils ont de pratiquer leur métier, peuvent-ils être rendus responsables des lacunes de notre système éducatif ?

Jean-Pierre Obin : Je tente dans mon livre de répondre à cette question de manière un peu complexe. Ils ont une formation et un comportement majoritairement élitiste, c'est indéniable. Mais ils sont un élément parmi d'autres d'un système éducatif profondément élitiste, dans un système social tout autant profondément élitiste. La base, le socle du système, c'est l'enseignement supérieur dual : d'un côté les grandes écoles, et de l'autre les universités. L'enseignement secondaire est lui divisé, coupé de l'enseignement primaire. Il était dual avant 1975 et la réforme Haby, il est maintenant unifié mais sur la base de l'ancienne filière d'élite. L'enseignement secondaire reste néanmoins dual dans sa partie technologique : d'un côté les lycées techniques et de l'autre les lycées professionnels qui sont de plus en plus des filières de relégation. Troisième élément les discriminations entre les établissements : on a là encore un système profondément élitiste, les parents recherchent le meilleur établissement pour leurs enfants, certains établissements sont fuies par les élèves.

Enfin dernier élément : la formation. Les enseignants ne peuvent être rendus individuellement responsables de leur formation. Pour moi le verrou à faire sauter, c'est le type de concours. L'élitisme des enseignants est inscrit dans les épreuves des concours actuels. Les concours sont aujourd'hui purement académiques : cela a deux effets. En amont, le concours structure la formation initiale, entièrement académique, puisque les stages ne sont pas intégrés dans les épreuves des concours. En aval, il détermine les idéaux professionnels. Il faut des épreuves réellement professionnelles si on veut professionnaliser la formation et faire évoluer l'éthique professionnelle. Les enseignants aujourd'hui affirment ne pas vouloir être des assistantes sociales, or ce travail éducatif avec les élèves, le corps des professeurs d'enseignement général de collège (PEGC) l'acceptait et le maîtrisait.

AEF : Les syndicats ont ils une responsabilité dans cette difficulté qu'ont les pouvoirs publics à faire évoluer le métier enseignant ?

Jean-Pierre Obin : Je dénonce une triple alliance : l'électorat de droite qui veut un collège propédeutique du lycée, lui même propédeutique des classes préparatoires ; un syndicat majoritaire (le Snes) qui, par peur de la « primarisation du secondaire », considère que la formation académique du plus haut niveau est celle qui correspond aux intérêts des professeurs et milite contre des masters professionnels ; et des lobbys disciplinaires qui demandent les programmes et les horaires les plus ambitieux. Cette alliance ne s'est jamais démentie depuis 1975.

Claude Allègre, alors conseiller de Lionel Jospin, en rompant les pourparlers avec la FEN en 1989 sur la revalorisation du métier enseignant ("Enseigner autrement"), a contribué à sa disparition. Il faut une revalorisation avec des contreparties. Il faut remettre en cause les

décrets de 1950 sur le statut des enseignants, pour réintroduire un peu de souplesse dans ces statuts datés et rigides.

AEF : Pourquoi le métier enseignant est-il plus difficile aujourd'hui qu'hier ?

Jean-Pierre Obin : Le métier est objectivement difficile, justement parce que l'autorité s'est effondrée dans la société actuelle. Il n'existe plus de principe d'autorité, ni religieux, ni politique. Or, pour deux raisons le métier d'enseignant est fondé sur l'autorité : l'école est un lieu collectif, et toute organisation collective a besoin de règles pour pouvoir exister. La seconde raison repose sur la légitimité et l'autorité du savoir qui structure l'école. L'autorité du savoir est fondée sur l'autorité du passé en tant que tel : on n'enseigne jamais que ce qui est passé. Il subsiste aujourd'hui, dans une société de plus en plus tournée vers le présent ou l'avenir, un secteur d'activité tourné vers le passé, ou plutôt vers la transmission du passé, c'est l'enseignement. C'est pourquoi enseigner est devenu bien plus difficile.

AEF : Comment enseigner dans ce nouvel environnement ?

Jean-Pierre Obin : Je crois que sans autorité, il n'y a pas de pédagogie possible. Mais l'autorité est aussi fondée sur la compétence. Savoir transmettre le savoir à tous les élèves, c'est en partie ce qui fait l'autorité des professeurs. Les études internationales sur la question pédagogique montrent que l'on n'est pas capable de dire « voilà la bonne façon d'enseigner », il n'existe pas de bonnes pratiques. Mais il existe une bonne « éthique » enseignante, les "bons" enseignants sont ceux qui sont davantage tournés vers leurs élèves que vers leur discipline. La question n'est pas de suivre une pédagogie meilleure qu'une autre : c'est l'investissement de l'enseignant pour ses élèves qui s'avère déterminant dans leur réussite.

AEF : Comment concilier autonomie des établissements, et du chef d'établissement, et autonomie des enseignants ?

Jean-Pierre Obin : Il ne faut pas confondre autonomie de l'établissement et liberté du professeur. Il faut trouver un équilibre entre l'autonomie pédagogique et l'intérêt collectif de l'établissement. Cela passe par un rôle pédagogique beaucoup plus important du chef d'établissement, au détriment de l'IPR, personnage lointain et qui n'est intéressé que par sa discipline. Le chef d'établissement doit avoir les moyens financiers et juridiques de représenter l'intérêt général. Cela repose notamment sur la révision du système d'évaluation et la suppression de la double évaluation des professeurs dans le second degré. Le chef d'établissement doit devenir clairement le supérieur hiérarchique de l'enseignant.